



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-90695>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-90695**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Travaux de plomberie sur le patrimoine des agences d'Antibes et de Carros

Description : La réalisation de travaux de plomberie, relatifs à l'entretien courant, le gros entretien, pouvant s'appliquer ponctuellement à des opérations de grosses réparations, d'investissement et d'amélioration, dans les résidences (logements, locaux, commerces, foyers, parties communes intérieures et extérieures des bâtiments) sur le patrimoine de Côte d'Azur Habitat (CAH) du Lot N°2.1 : Patrimoine des agences d'Antibes et Carros, remis en concurrence.

Identifiant de la procédure : 9368799f-7e3d-40cd-b807-f025b760ef7c

Avis précédent : e34c2bcf-3a88-4fd3-b878-3a7c39c53187-01

Identifiant interne : AOO Travaux Plomberie 2025

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Le présent accord-cadre à bons de commande est passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article L.2124-2 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de Commande Publique et des articles R.2124-1 et R.2124-2, R.2161-2 à 5 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique. Accord cadre à bons de commande (multi-attributaires) conformément aux articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45330000 Travaux de plomberie

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Antibes, Carros

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : La présente consultation concerne les prestations relatives aux travaux de plomberie sur le patrimoine de Côte d'Azur Habitat, s'agissant des agences d'Antibes et de Carros. L'accord-cadre est conclu avec 2 attributaires.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 450,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Travaux de plomberie sur le patrimoine des agences d'Antibes et de Carros

Description : La réalisation de travaux de plomberie, relatifs à l'entretien courant, le gros entretien, pouvant s'appliquer ponctuellement à des opérations de grosses réparations, d'investissement et d'amélioration, dans les résidences (logements, locaux, commerces, foyers, parties communes intérieures et extérieures des bâtiments) sur le patrimoine de Côte d'Azur Habitat (CAH) du Lot N°2.1 : Patrimoine des agences d'Antibes et Carros, remis en concurrence.

Identifiant interne : 1-Travaux de plomberie Lot 2.1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45330000 Travaux de plomberie

Options :

Description des options : La date de prise d'effet de l'accord-cadre est celle portée sur l'accusé de réception de la notification de l'accord-cadre. La durée de l'accord-cadre est d'un an.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Antibes, Carros

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : Valeur maximale annuelle de l'accord-cadre : 500 000Euros HT. La valeur estimée ci-dessous est annuelle et est indiquée par rapport au détail quantitatif estimatif (avec quantités annuelles estimées) servant au jugement des offres. L'accord-cadre est à bons de commande, et conclu avec 2 attributaires.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 450,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre a été évalué pour 60 % (ramenée à 12 points/20) de la note totale. Le prix est apprécié sur une période de 1 an, par application de l'ensemble des prix unitaires portés au BPU, multipliés par les quantités estimatives non contractuelles (Montant total du Détail Quantitatif Estimatif servant au jugement des offres).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La note concernant la valeur technique de l'offre a été évaluée pour 40% (ramenée à 8 points/20) de la note totale au vu des éléments fournis et du contenu du Mémoire technique fourni par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître : 1) Les personnels dédiés (effectifs et qualifications) avec lesquels le candidat envisage de réaliser les travaux, 1 point (5%) Côte d'Azur Habitat (CAH) appréciera la pertinence et de la suffisance des moyens humains tels que présentés dans la note méthodologique, pour répondre à ses besoins définis dans le CCTP. 2) Les moyens matériels (véhicules, matériels et outillage) avec lesquels le candidat envisage de réaliser les travaux, 1 point (5%) CAH apprécie la pertinence et de la suffisance des moyens matériels tels que présentés dans la note méthodologique, pour répondre à ses besoins définis dans le CCTP. 3) La méthodologie de gestion des commandes et des demandes d'intervention

(procédure de prise en compte des commandes et demandes de devis, gestion et modalités d'échanges avec les représentants de côte d'Azur Habitat quant au suivi d'exécution des commandes), 1 point (5%) CAH apprécie si la méthodologie de gestion des demandes de devis et bons de commande telle que décrite par le candidat est pertinente, comprise et suffisamment détaillée. 4) La méthodologie d'intervention en logement occupé (gestion des rendez-vous, procédure d'intervention, mesures relatives à l'hygiène et sécurité lors des interventions), et en parties communes (programmation, information des locataires, préparation du chantier, coordination et suivi de l'exécution des travaux, communication avec tous les acteurs, organisation de la sécurité sur le chantier), ainsi que l'impact environnemental et la gestion des déchets : 2 points (10%) CAH apprécie si la méthodologie d'intervention en logement occupé telle que décrite par le candidat est suffisamment détaillée, organisée, sécuritaire et réactive. CAH apprécie si la méthodologie d'intervention en partie commune telle que décrite par le candidat est suffisamment détaillée et pertinente, et correspond à une bonne compréhension des attentes de CAH. CAH apprécie si l'approche du candidat relative à la démarche environnementale est pertinente et suffisamment approfondie, et si les mesures proposées sont pertinentes et applicables à l'accord-cadre 5) La méthodologie d'intervention en astreinte décrivant le processus mis en place et les moyens mis à disposition (véhicule d'intervention, téléphone mobile, matériel standard en stock...), 1 point (5%) CAH apprécie la pertinence de la méthodologie d'intervention en astreinte, y compris au regard des personnels de l'équipe qualifiés. 6) La méthodologie générale d'intervention en présence d'amiante, et attestation(s) de compétence de membres du personnel à la prévention du risque Amiante en application des réglementations de la sous-section 4 ou plus, 1 point (5%) CAH apprécie la pertinence de la méthodologie en présence d'amiante. 7) Les fiches techniques des matériels et accessoires utilisés : 1 point (5%). i. Appareils sanitaires : Paragraphe 2.3.2 du BPU (articles PL 208, PL 209, PL 217, PL 224, PL 231 à PL 234, PL 247 à PL 252, PL 2551 à PL 2554 ii. Raccords multi matériaux et raccords de réparation type GEBO : Articles PL 0201 à PL 0203 et articles PL 288 à PL 290, du BPU iii. Chauffe eaux électriques : Paragraphe 2.6.1 du BPU (articles CH 01 à CH 08) CAH apprécie la qualité des matériaux et produits fournis par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : A exercer après la signature du contrat - Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un

délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence « Département de Tarn et Garonne » (CE, 4 avril 2014, n°358994). Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois « à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ». Cette condition de publicité peut être remplie « notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ». Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour déclencher ce délai. En procédure adaptée, l'acheteur doit adapter sa publicité à l'objet et au montant du contrat. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure - Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui exécute le paiement : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation qui signe le marché : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 2,000,000 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 2,000,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ART PLOMBERIE GOMEZ

Offre :

Identifiant de l'offre : ART PLOMBERIE GOMEZ

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 2,000,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Travaux de plomberie sur le patrimoine de Côte d'Azur Habitat

Titre : Accord-cadre multi attributaires (2 attributaires) Travaux de plomberie sur le patrimoine de Côte d'Azur Habitat Lot 2.1 Agences Antibes et Carros

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/07/2025

Date de conclusion du marché : 28/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 294793-2025

Organisation qui signe le marché : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Lauréat :

Nom officiel : ILLIK'EAU

Offre :

Identifiant de l'offre : ILLIK'EAU

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 2,000,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Travaux de plomberie sur le patrimoine de Côte d'Azur Habitat

Titre : Accord-cadre multi attributaires (2 attributaires) Travaux de plomberie sur le patrimoine de Côte d'Azur Habitat Lot 2.1 Agences Antibes et Carros

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/07/2025

Date de conclusion du marché : 28/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 294793-2025

Organisation qui signe le marché : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Numéro d'enregistrement : 49271391200011

Adresse postale : 53 boulevard René Cassin

Ville : Nice

Code postal : 06200

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pelletier@cotedazurhabitat.fr

Téléphone : +33493187513

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

TED eSender

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

Organisation qui exécute le paiement

8.1 ORG-0003

Nom officiel : ART PLOMBERIE GOMEZ

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 79267621500017

Adresse postale : Quartier de la Madeleine

Ville : GILETTE

Code postal : 06830

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nom officiel : ART PLOMBERIE GOMEZ

Adresse postale : Quartier de la Madeleine

Ville : GILETTE

Code postal : 06830

Subdivision pays (NUTS) : FRL03

Pays : France

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0004

Nom officiel : ILLIK'EAU

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 94032208400010

Adresse postale : 1640 Avenue de la Plaine

Ville : MOUGINS

Code postal : 06250

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nom officiel : ILLIK'EAU

Adresse postale : 1640 Avenue de la Plaine

Ville : MOUGINS

Code postal : 06250

Subdivision pays (NUTS) : FRL03

Pays : France

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Adresse postale : 18 avenue des Fleurs CS 61039

Ville : Nice

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 7beee294-d375-43ee-95b1-428c83dc6ed5 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 07/08/2025 à 18:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/08/2025